



Information Communale

Bulletin N° 013 - Juin 2011

Le mot du Maire,



Pour continuer notre programme de grands travaux de rénovation, le Conseil Municipal a voté à l'unanimité le budget primitif 2011. Notre budget prévisionnel de fonctionnement a encore été resserré pour mieux améliorer celui de l'investissement.

A ce jour, beaucoup de nos partenaires financiers ont réduit le montant de leur subventions prévues ou même n'ont pas répondu favorablement à notre demande.

Pour ne pas trop peser sur la trésorerie de chacun d'entre nous, nous avons décidé de n'augmenter que légèrement nos impôts fonciers et locaux, soit une augmentation moyenne de 10 à 15 € pour une habitation de confort. Et nous allons contracter un emprunt pour mieux répartir ces efforts financiers.

Désireuse de développer et de valoriser la vitalité de notre tissu associatif, la Commune continue à s'investir aussi dans ce domaine. Nous avons à cœur d'encourager l'épanouissement, l'énergie et la créativité de nos associations. Car je crois que s'engager dans la vie associative, c'est affirmer son désir de mieux vivre ensemble, partager ses passions, mettre ses idées et ses expériences en commun et s'ouvrir aux problèmes du monde qui nous entoure.

A l'approche des vacances d'été, toute l'équipe municipale se joint à moi pour vous souhaiter de bons moments et vous donne rendez-vous à la rentrée pour la reprise des activités.

Pascal MAUROY

Pour joindre la mairie

54, rue de la République - 08410 Boulzicourt
Tél. 03 24 32 72 72 - Fax. 03 24 32 76 93

E. mail : mairie.boulzicourt@wanadoo.fr
Site internet : www.boulzicourt.fr



Désormais l'entrée aux services administratifs de la Mairie s'effectue par la porte située au-dessus du perron et très prochainement une seconde entrée se fera par la rue des Sauvages.

Nous vous communiquons les nouveaux horaires définitifs (valables toute l'année) de notre agence postale

du lundi au vendredi de : 9h à 12h
et le samedi de : 9h30 à 12h.

Horaires d'été du secrétariat de mairie:

Au mois de juillet :

Du lundi au vendredi

Le matin : 10h30 à 12h

L'après-midi de 14h à 17h30

Au mois d'août :

Lundi matin : 10h30 à 12h

Mardi après-midi : 14h à 18h

Mercredi matin : 10h30 à 12h

Jeudi matin : 10h30 à 12h

Vendredi après-midi : 14h à 18h

Durant cette période, les permanences des adjoints se feront par rendez-vous.

Résumé des délibérations du Conseil Municipal

Du 14 Mars 2011

- Décision d'attribuer un montant de subventions de 33000 € de fonctionnement en 2011, aux diverses associations et au CCAS.

- Acceptation de l'avenant au contrat de maîtrise d'œuvre du 26 Janvier 2009 concernant les travaux d'aménagement de 2 logements et une salle de cathéchèse dans l'ancien presbytère de Boulzicourt.

Ce dernier a pour objet d'arrêter le montant prévisionnel des travaux à 262 500,00 € HT, soit un forfait provisoire de rémunération de 23 362,50 € HT ; attendu qu'après dépouillement des offres, le marché de travaux a été augmenté de 20 709,62 € HT, il convient d'augmenter le forfait de rémunération de 1 843,16 € HT.

- Décision de fixer pour les consommations d'eau 2011, le prix du m3 d'eau à 2,992 € TTC (2,781 € en 2010).

- Le Conseil Municipal accepte et autorise le Maire à recruter une personne à compter du 1 Juillet 2011 sous la forme d'un contrat de droit public, sur une base de 17h30 heures hebdomadaires, en vu du remplacement de Bruno Dupont, adjoint administratif à temps complet de la Commune de Boulzicourt, qui réintègre son poste à la Mairie, suite au départ en retraite de Ghislain Chantrenne.

- Acceptation que le SIETAV (Syndicat intercommunal d'études et de travaux pour l'aménagement de la Vence) adhère à compter du 1 Janvier 2011, à l'EPAMA (Etablissement public d'aménagement de la Meuse et de ses affluents), et accepte par conséquent, les modifications statutaires relatives à cette adhésion.

- Décision de créer un contrat aidé de type « contrat unique d'insertion » sur une base de 26 heures hebdomadaires, d'une durée de 6 mois, à compter du 1 Mai 2011 (éventuellement renouvelable). L'assemblée charge le Maire de signer les conventions et contrats de travail.

- Le Conseil Municipal adopte et vote les comptes de gestion 2010 du budget principal et annexe de l'Eau et de l'Assainissement dressé par dressé par le Trésorier et qui est en conformité avec le compte administratif

- Adoption du compte administratif 2010 du budget principal :

un excédent d'investissement de 105 767,39 €,
un excédent de fonctionnement de 224 346,75 €,

- Adoption du compte administratif 2010 du budget annexe du service de l'eau:

un déficit d'investissement de 4 855,61 €,
un excédent d'exploitation de 275 007,98 €,

- Adoption du compte administratif 2010 du budget annexe du service de l'assainissement:

un déficit d'investissement de 10 803,47 €,
un excédent d'exploitation de 120 490,41 €,

Du 4 Avril 2011

- Décision de fixer les taxes locales pour l'année 2011 comme suit :

- Taxe habitation 23,70 %
- Taxe foncière (Bâti) 21,29 %
- Taxe foncière (non bâti) 28,57 %
- CFE 18,03 %

- Acceptation de la vente par l'Association diocésaine de Reims, à la Commune de Boulzicourt, des immeubles cités ci-dessous, moyennant le prix de 79 200 €, lequel prix serait stipulé payable à terme en intégralité.

La proposition d'un bail emphytéotique à l'Association Diocésaine de Reims, qui serait conclu pour une durée de 60 ans suite à l'acquisition par la Commune de Boulzicourt d'une maison sise 14 Rue du Moulin section AC 380, 381 et 382 et de la parcelle de verger situé sur le territoire cadastrée section C n°28, toutes deux dépendant de la succession de Mr Ponsart.

Le loyer mensuel initial serait fixé à 220 € pendant une première période de 30 ans, période durant laquelle, le loyer ne serait pas indexé. A l'expiration de ce délai, le montant du loyer serait égal au montant d'un loyer initial indexé sur l'indice national de la construction publié par l'INSEE et serait révisé en prenant la variation du dit indice, entre la date de régularisation du bail et la date de chaque échéance mensuelle, selon la formule suivante, l'indice initial étant celui du jour de signature du bail soit :

loyer initial X indice au jour de l'échéance

Indice initial

- Décision de fixer le prix de vente des futurs terrains prochainement viabilisés à 80,00 € le m2 (cadastrés actuellement section AC 380 – 381 – 382 et 379, ainsi qu'une partie de la parcelle AC 425.

Le Conseil municipal proposera en outre un prix de départ pour la vente de la maison sise 14 Rue du Moulin à 6 000 €.

- Une consultation a été lancée auprès de plusieurs entreprises pour les travaux de remise à neuf de l'éclairage public du lotissement du Parc, devenu vétuste et largement insuffisant en terme d'éclairage.

6 entreprises ont répondu : Entreprises Guérineau – Roger Debry – Spie Est – Etde – Scee – Forclum.

Après avoir étudié ces propositions, la Commission des travaux propose de retenir l'entreprise Guérineau de Reims.

le Conseil municipal entérine la proposition de la commission et décide d'attribuer les travaux à cette dernière pour un montant de 16 071,00 € HT.

- acceptation du devis présenté par Mr Philippe Fillion « Art et Vitrail » de Saint-Marceau, d'un montant de 7 200,00 € pour la réalisation de 3 vitraux à la Chapelle Saint-Walfroid.

Les travaux seront effectués en 2011 et facturés en 2012 compte tenu des délais de création importants.

- Le Maire fait savoir à l'assemblée délibérante que l'association "Familles Rurales Section du périscolaire" souhaiterait organiser la brocante 2011 avec prêt éventuellement de la friteuse communale pour la restauration.

Le Conseil Municipal accepte cette proposition et précise que la buvette, quant à elle, est donnée au Club de Football de Boulzicourt.

- Adoption et vote du budget primitif 2011 du service de l'Assainissement voté par chapitres (avec report des résultats de clôture 2010) comme suit :

les dépenses et recettes d'exploitation s'équilibrent à 123 586,94 €

les dépenses et les recettes d'investissements s'équilibrent à 105 277,47 €.

Adoption et vote du budget primitif 2011 du service de l'Eau voté par chapitres (avec report des résultats de clôture 2010) comme suit :

les dépenses et recettes d'exploitation s'équilibrent à 376 252,37 €

les dépenses et les recettes d'investissements s'équilibrent à 134 855,61 €

- Décision d'attribuer une subvention de fonctionnement de 400 €, au titre de l'année 2011, à l'association « Les Vodsky » dont le siège social est à Boulzicourt – 33 Lotissement Le Parc.

- En raison d'un grand nombre constaté d'impayés relatifs aux coupes de bois, décision de faire payer à compter de 2011, la part affouagère le jour du tirage, au prix de 75 € la part (et non plus payé après tirage, au prix du métrage constaté par l'agent communal).

- Acceptation de la modification apportée à l'article 7 des statuts du Sivu Pôle scolaire René Daumal comme suit :

Pour les communes associées, la participation aux dépenses d'investissement « emprunts et bâtiments », sera calculée au prorata du nombre d'habitants.

Pour les communes qui ont des enfants scolarisés au SIVU, la participation aux dépenses de fonctionnement et d'investissement « hors emprunt et bâtiment », sera calculée au prorata du nombre d'élèves scolarisés au pôle scolaire ; tout trimestre commencé par un élève sera facturé,

Seuls les élèves scolarisés seront retenus pour le mode de calcul de la participation aux frais de fonctionnement. »

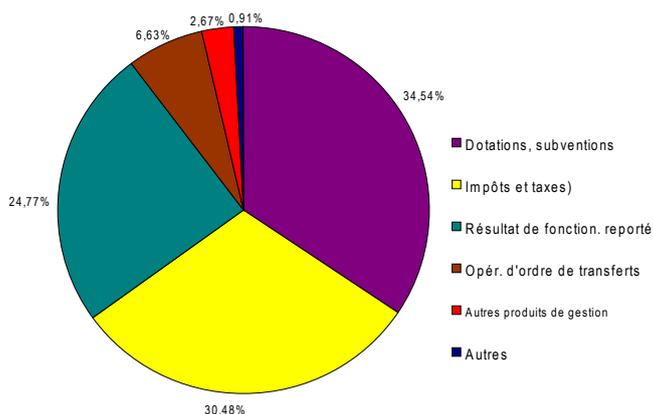
Du 18 Avril 2011

- Adoption et vote du budget primitif 2011 du Budget principal voté par chapitres (avec report des résultats de clôture 2010) comme suit :

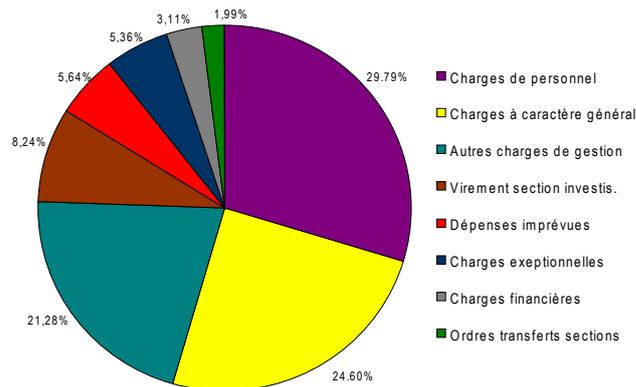
les dépenses et recettes de fonctionnement s'équilibrent à 905 553,75 €

les dépenses et les recettes d'investissement s'équilibrent à 1 589 388,39 €.

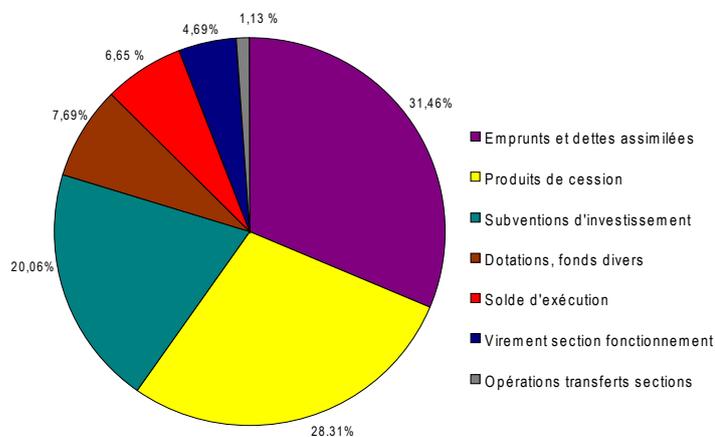
Recettes de Fonctionnement : 905 553.75 €



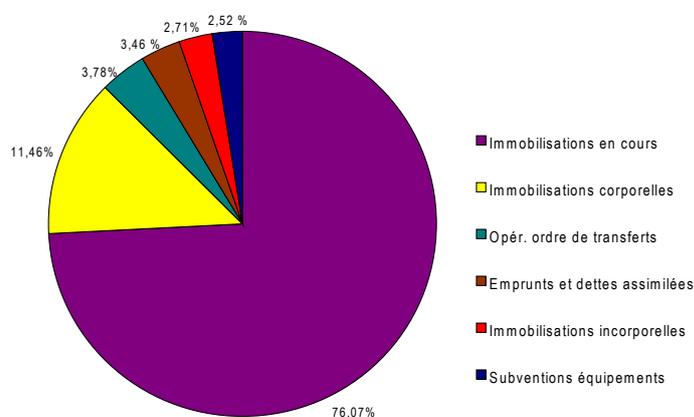
Dépenses de Fonctionnement : 905 553.75 €



Recettes d'Investissement : 1 589 388.39 €



Dépenses d'Investissement : 1 589 388.39 €



Etat Civil

Naissances

LAMBERT Andréa et Juliette (filles de Lambert Gonzague et de Boisseaux Emmanuelle)
03 février 2011

MONTES DE OLIVEIRA Mayline (fille de Montés de Oliveira Michael et de Mouton Aline)
13 mai 2011

ELOY Nolan (fils d' Eloy David et de Nicolas Sabrina)
23 mai 2011

DUPONT Gabriel (fils de Dupont Fabrice et de Blaise Séverine)
13 juin 2011

Mariages

DALLIER Ludovic
MAQUIN Aurore
9 avril 2011

VALET Julien
MELLIER Julie
11 juin 2011

CALENDRE Thierry
REMY Annie
18 juin 2011

LESURE Nicolas
VINCENT Angélique
25 juin 2011

Décès

RIGAUX Marie à l'âge de 96 ans
(veuve de SEVERINOS MONTES DE OLIVEIRA)
12 mai 2011

DELPORTE Serge à l'âge de 65 ans
16 juin 2011

Quelques évènements

Comme chaque année, Pascal Mauroy assisté de plusieurs membres de la Municipalité ont remis une composition florale à la doyenne de la Commune,



Mme Aucler pour fêter sa 97 ième année.
Rendez-vous à l'année prochaine.



A l'initiative du SIVU, regroupant les Communes de Boulzicourt, Champigneul et Saint-Pierre, l'inauguration d'un nouvel équipement informatique, un tableau numérique, a eu lieu en présence de l'inspecteur régional d'académie, de la directrice d'école et des membres des municipalités concernées.



L'inauguration de l'aire de jeux des adolescents s'est tenue en présence du Conseiller général, Hugues Mahieu et de Pascal Mauroy, des adjoints et conseillers municipaux.



Le yaya 2011 de la fête, accompagné par les jeunes du village, s'est promené dans les rues. Cette année, une nouvelle attraction était le défilé des « Gilles de Binche »



la cérémonie du 8 mai, avec la remise de la médaille du mérite de l'UNC à Claude RENARD et Jacques DIDIER,

par Robert PATE, président des anciens combattants.



La journée des déportés



Depuis début mai, un marché sur la place centrale, tous les 15 jours, le samedi de 15h à 19h. Déjà un succès.

Une brocante bien réussie et épargnée des orages locaux.



Cette année, pour la 1ère fois, l'organisation de la brocante a été prise en charge par l'association «Famille rurale section périscolaire»



Nos travaux en cours

La réhabilitation du presbytère, avec l'aménagement de 2 logements et d'une salle de cathédrale.



La réfection de la salle polyvalente avec la mise aux normes de sécurité.



La maçonnerie a démarré, nous attendons le démontage de la toiture en amiante par une entreprise spécialisée.



De grands travaux qui s'achèvent



Dans quelques semaines, la remise en état de la partie basse de la rue des Sauvages et le nouvel accès à la Mairie seront entièrement réalisés.



Non, ce n'est pas une création d'une nouvelle rue, mais celle d'un chemin en terre tassée et cailloux pour un nouvel accès entre la rue du Montcornet et les nouveaux ateliers Communaux.

Rappel de l'arrêté Municipal du 16/05/2008

Dans l'intérêt de chacun, nous vous rappelons que :
Les travaux d'entretien, de bricolage et de jardinage utilisant des appareils à moteur, ne sont autorisés qu'aux horaires suivants:

- du lundi au vendredi: de 9h à 11h30 et de 14h à 19h
- les samedis: de 9h à 11h30 et de 14h à 18h
- les dimanches et jours fériés: de 10h à 12h.

En cette période de sécheresse, nos agents municipaux restent davantage vigilants pour l'entretien de nos plantations, mais si durant quelques weekends nos fleurs venaient à souffrir, merci de participer occasionnellement à leur survie.



Jardins familiaux

Malgré une forte demande pour cette activité, malheureusement à ce jour, nous ne pouvons pas nous engager dans la réalisation actuelle de ce projet qui nous est cher.

Nos partenaires financiers ne nous ont pas suivi. Pour certains, leurs tardives propositions d'engagements sont loin d'atteindre leurs promesses initiales.



Le concours «Agility», avec cette année 75 participants répartis en 15 catégories.

Animations à venir

20^{ème} Concours d'Attelage de Boulzicourt

Entrée gratuite - Animations
Restauration sur place - Stands divers

Amateur - National - Professionnel - Jeunes Chevaux
Challenge FRANCO BELGE
23 & 24 Juillet 2011

Samedi 23 juillet Dimanche 24 juillet

10h Dressage	10h Marathon
11h Défilé dans le village avec la fanfare	14h Manégerie
18h30 Spectacle Equestre	18h Remise des prix
20h Soirée Bavaroise avec archers	

du mercredi au dimanche de 10h à 18h

Venez nombreux!

Le L.A.C vous propose

“la sève et le rameau” & “loisirs art et culture”
association champardennaise des personnes handicapées physiques association loisirs art et culture à Boulzicourt

Proposent

SAMEDI 10 SEPTEMBRE 2011

RANDONNEE PEDESTRE

A

BOULZICOURT

En faveur de l'association champardennaise des personnes handicapées physiques
“la sève et le rameau”

Circuit: 2 parcours balisés de 6 et 10 kms
Départ/ arrivée: Salle des votes- Mairie de Boulzicourt de 10h à 14h
Collation: 2 euros à l'inscription, (à cela seront ajoutés par étape au sort)
Rayonnement: Collation et boissons comprises sur le parcours de 10 kms
Une sympathique restauration (galettes, tartes) vous attend à l'arrivée, (dans le hall du stade)
Assurance: L'inscription à la marche vaut déclaration de bonne santé
Secourisme: 112 à partir d'un mobile
Urgence: Samu 15 - Pompiers: 18

BOULZICOURT

L.A.C. loisirs art et culture à Boulzicourt

Subventionné par plusieurs sponsors de Boulzicourt

reconnue d'utilité publique par arrêté n°932156 du 02/09/2001 agrément ministériel national du 20/06/2006

Association Loisirs art et culture L.A.C

Spectacle Marionnettes en français pour tout public

Le mardi 20 septembre 2011 à 15 heures

Salle Polyvalente à Boulzicourt

Compagnie Tchèque : *liberec theater*

« The little swan lake » : marionnettes en bois, à tringle, manipulées par 10 marionnettistes

Association Loisirs art et Culture

Théâtre

Le Vendredi 7 Octobre à 20h30

Salle polyvalente

Boulzicourt

Par la troupe « Les 2 masques »

Tailleur pour dames

Comédie en 3 actes de *Georges Feydeau*

Entrée 5 euros, adhérents 3 euros

L'animation associative

L'E.C.V.B a organisé la course du prix cycliste des artisans et commerçants de Boulzicourt, 54 participants pour effectuer 13 fois la boucle de 13 km entre Boulzicourt et St Marceau. Le grand vainqueur junior : Thibault Boulanger de Charleville-Mézières.



L'association “La pêche de la Vence” a lancé son 57^{ème} concours de pêche miraculeuse.

51 pêcheurs en 2011 (dont 14 enfants), contre 39 l'année précédente.

- 1^{er} prix spécial junior à Rémy Bertrand
 - 1^{er} prix jeune à Killian Neuens
 - 1^{er} prix adulte à Michael Delafaite
- et récompense à tous



ASSOCIATION LOISIRS, ART ET CULTURE
(LAC)
A BOULZICOURT

**PREMIERE BOURSE MULTI-COLLECTIONS
BOULZICOURT (Ardennes)**

Salle Polyvalente
Rue de la Gare

Dimanche 11 Décembre 2011
De 9h à 17h30 (installation à partir de 7h)

organisé par l'ASSOCIATION LOISIRS, ART ET CULTURE (LAC) A BOULZICOURT

ASSOCIATION LOISIRS, ART ET CULTURE (LAC) A BOULZICOURT
Chez DANIELE BROSSARD
19 Rue du Montcornet
08410 BOULZICOURT
(03 24 32 32 02 - 06 82 17 38 77)

Madame, Monsieur

Nous organisons notre PREMIERE bourse multi-collections le Dimanche 11 Décembre 2011, et nous espérons vous compter parmi nos exposants.

Nous proposons un repas de midi au tarif de 15 €, comprenant :
Assiette de charcuterie
Coeur au vin et sa garniture
Fromage
Dessert
Café

Coupon - réponse à retourner avant le 2 décembre 2011

M. Mme : _____
Réservez : _____ Repas : _____ € à l'ordre du LAC
Chèque dex 10€ = € à l'ordre du LAC

Monnaies, philatélie, cartes postales, capsules, livres des Ardennes, affiches, vieux papiers, journaux, disques, etc.....

Entrée 2 euros
gratuit pour les enfants accompagnés jusque 12 ans

Centre de loisirs

-
**pour les jeunes de 3 à 13 ans
du 4 au 29 juillet 2011**

du lundi au vendredi
9h à 12h et de 14h à 17h

Pour tous renseignements:

s'adresser à la directrice du périscolaire (au pôle scolaire)
: Audrey CARLIER
03 24 41 08 63, il reste encore quelques places disponibles.

Manifestations du 14 juillet 2011

13 juillet, au stade:

- A partir de 19h30, buffet et petite restauration
- à partir de 20h, distribution de lampions
- à la tombée de la nuit, départ du défilé et retraite aux flambeaux dans les rues du village, puis feu d'artifice et bal muette.

14 juillet

- 10h45, rassemblement devant la mairie
- 11h départ du défilé et cérémonie aux monuments aux morts.
- 11h30, vin d'honneur au stade
- 14h, au stade, jeux divers, courses à pieds, baby foot géant, concours de boules (réservé aux habitants du village et aux invités par les membres de la municipalité)

Petite restauration, buvette, barbecue et frites seront à votre disposition.

Une tombola sera organisée par le Périscolaire.

Danse de salon

Après un an de succès, les cours reprendront dans la salle du 1er étage de la mairie de Boulzicourt, à partir du vendredi 2 septembre 2011.

Ouvert à tous, confirmés ou débutants qui souhaitent découvrir la pratique de la danse de salon (Valse, Rock, Boléro, Chacha, Tango, Madison...), il n'y a pas d'âge pour se lancer sur les pistes de danse.

Cette activité améliore la santé grâce à un équilibre physique et psychique en éliminant le stress et contribue à l'épanouissement personnel.

Les séances de danse de salon auront lieu tous les vendredis :

de 18h00 à 19h30 : toutes les danses.

de 19h30 à 20h30 : Salsa

Tarifs :

- Montant de l'adhésion à l'association : 25 €
- Cotisation à l'année : 120 €

Pour les personnes intéressées: les 2 premiers cours sont gratuits.

Pour tous renseignements :

Guy LEDOUX

14, rue des graviers

08700 - Nouzonville

Tél : 03 24 53 12 89 ou 06 06 47 94 87

